

Dossier de candidature à l'adhésion au CLIP

L'HYDRE à Crest (26)



Au Menu

Présentation de l'Hydre.....	3
Fonctionnement en autogestion	3
Exemples d'activités	5
LES VALEURS DE L'HYDRE.....	5
LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT.....	6
Les pôles.....	6
La réunion d'autogestion.....	7
Le collège solidaire	7
PROJET D'ACQUISITION.....	8
Brève présentation du contexte	8
Durant l'automne 2024 nous étudions diverses solutions :	8
Campagne de collecte	9
Où en est-on fin mars 2026 ? (état des lieux - attente de signature).....	11
Montage actuel à 3 associations.....	11
BUDGETS	12
ADHÉSION AU CLIP.....	16
Pourquoi nous souhaitons adhérer au CLIP.....	16
Une décision réfléchie.....	16
Reflexion sur l'anticipation des conflits dans le groupe	17
Dernier cas en date.....	17
Éloignement d'un membre ?	17
Concernant les VSS, à l'Hydre, les murs parlent.....	18
Comment aller plus loin ?.....	19

Présentation de l'Hydre

L'Hydre est un lieu associatif communément appelé "café associatif" installé en centre-ville de Crest dans la Drôme. C'est un lieu de rencontres et de solidarités qu'on souhaite convivial et accueillant.

L'Hydre accueille et soutient au sein du café - et au-delà - des activités culturelles, d'éducation populaire, sociétales, environnementales, artistiques et des services solidaires.

L'Hydre est un lieu collectif un peu comme à la maison où l'on peut venir discuter, se reposer, écouter de la musique, boire un verre, s'informer, s'organiser, lire.

L'Hydre est un endroit où on expérimente, on teste des choses, on s'adapte, en tâchant de rester au plus près des valeurs du projet associatif. Une des expériences les plus fortes ici est celle de l'autogestion que l'on mène avec toutes les personnes qui s'investissent à l'Hydre...

Histoire de l'Hydre

L'Hydre est née pour prendre la suite d'un précédent café associatif, l'Arrêt Public, installé dans le même local. La reprise s'est faite depuis novembre 2018, avec un nouveau nom « L'Hydre », de nouvelles personnes, une nouvelle association pour gérer le lieu (Sorties de Secours) et quelques travaux. L'Hydre sous sa forme actuelle est ouvert depuis début mars 2019.

Fonctionnement en autogestion

L'association collégiale « **Sorties De Secours** » (SDS) qui porte ce projet inscrit l'horizontalité et l'autogestion dans son fonctionnement. Toutes les décisions qui concernent les aspects pratiques, juridiques, financiers, matériels du lieu sont prises lors de réunions ouvertes à toutes les adhérent·es, et appliquées par les personnes présentes.

Présentation du local

L'Hydre est un endroit qui se veut accueillant, ouvert aux activités non-marchandes : événements festifs, engagés, curieux, culturels, artistiques...

Le local est multiforme. Au rez-de-chaussée, le bar et une salle de fêtes et d'activités et à l'étage une salle de réunion et un WC. Il comprend aussi deux caves.

Salle du Bar

Le bar propose bières locales, cafés, jus de fruits, sirops, thés et tisanes... Il est ouvert chaque samedi matin à l'heure du marché et les soirs d'évènements.

Il y a un coin pour les flyers et les infos locales et militantes, des journaux, de quoi passer de la musique, le planning des bénévoles et des activités.

En dehors des heures d'ouverture régulières cette salle peut servir pour divers usages : repas, réunion, atelier...



Salle du Bas

Au RDC, cette salle annexe du bar permet de se poser confortablement grâce aux banquettes, pour boire un verre, lire, se détendre.

Elle est équipée d'un vidéoprojecteur et son écran, quelques systèmes d'accrochage aux murs (tableaux, textes...) pour des expositions, une petite bibliothèque, des jeux pour enfants et autres...

Elle est conçue pour pouvoir accueillir divers types d'évènements : petits spectacles, concerts, chorales, soirées projections-débats, karaokés, lectures, poésie, gratiférias... La jauge tourne autour de 30 places assises ou 45 debout (soirées dansantes).

Salle du haut

Au 1er étage, une salle de réunion peut accueillir toutes sortes d'activités (système d'échange local SEL, cours de langues, réunion de collectifs, ateliers, etc). Elle est équipée de tables et chaises, d'un tableau blanc, d'un accès internet... C'est là que chaque collectif stocke son matériel.



Les caves

Une cave sous le bar sert d'espace de stockage pour le matériel de l'Hydre et pour la cantine populaire. Les fûts et le système de la tireuse y sont stockés. Une autre cave existe sous la salle du bas, pas vraiment exploitée.



Exemples d'activités

A l'heure actuelle, l'Hydre accueille :

- des événements culturels : concerts, spectacles de théâtre, contes...
- des événements et activités d'éducation populaire : conférences gesticulées, arpentages, projections-discussions...
- des réunions d'associations et de collectifs
- des cours de langues (français langue étrangère, arabe)
- des cafés discussion en anglais
- le Système d'Échange Local du Crestois
- des ateliers théâtre
- des chorales, La Horde (chorale militante) et un Circle Song
- des événements conviviaux comme une soirée-bar TPG ("La Follade") une fois par mois

L'Hydre souhaite que s'impliquent des bénévoles nombreuses et nombreux pour faire vivre le lieu afin d'ouvrir ses portes le plus souvent possible.

les VALEURS de L'HYDRE

Autonomie et Auto-gestion

Horizontalité, responsabilité individuelle et collective. L'Hydre est lieu un auto-géré, autonome et indépendant de toute influence politicienne.

Ancrage territorial

Lieu qui fait écho de toutes les dynamiques du territoire avec lesquelles nous avons des valeurs en partage

Hospitalité

Lieux d'accueil, de partage et de solidarité inconditionnelle, sans discrimination

Espace populaire ayant pour ambition

d'être un levier d'inclusion et d'émancipation :

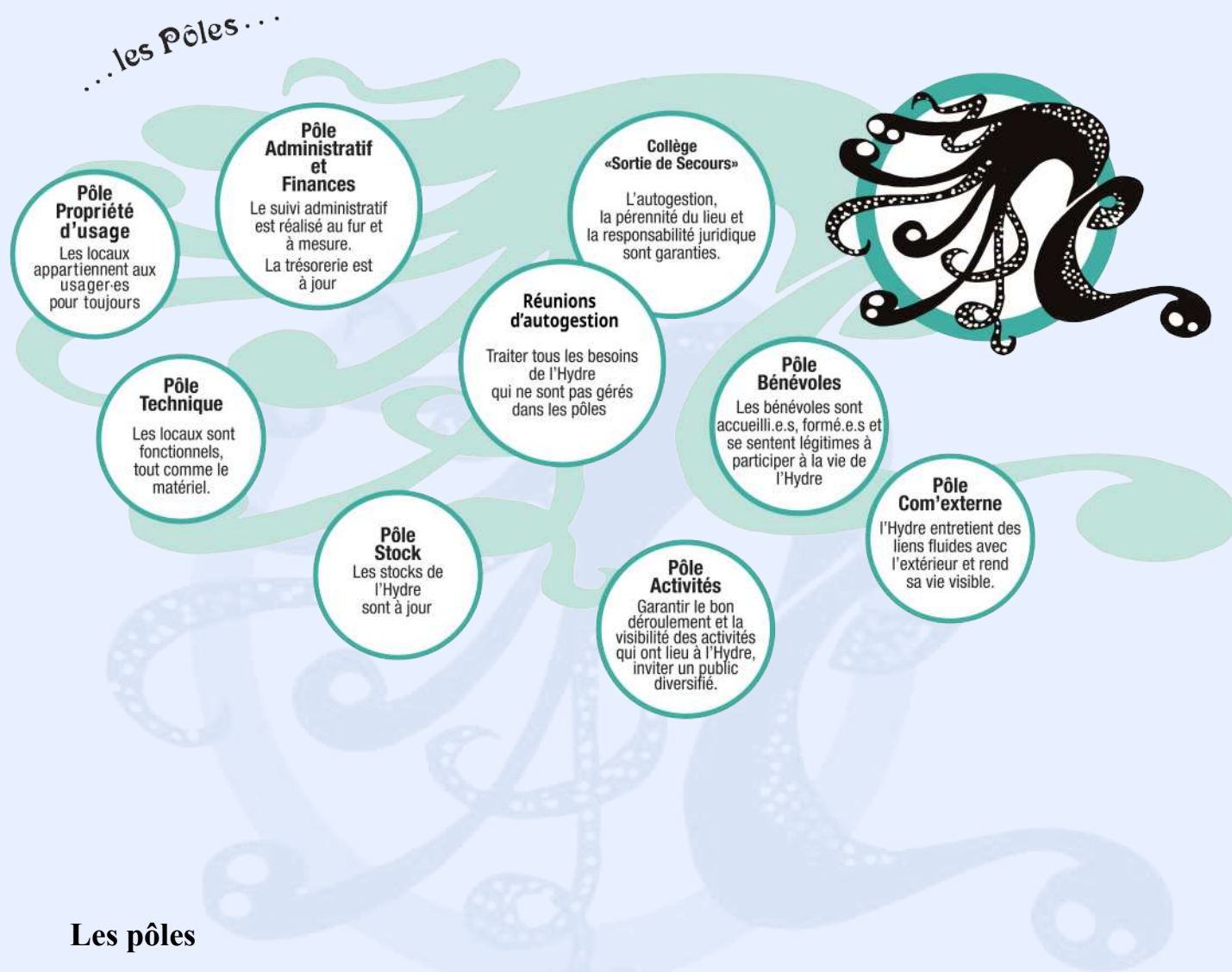
Cela passe par une vigilance constante à ne pas laisser se reproduire toute forme de domination et d'oppression

Lieu à but non lucratif où toutes les activités sont à prix libre ou gratuites

Lieu qui soutient et promeut la culture et l'éducation populaire

LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

L'Hydre fonctionne en **AUTOGESTION** et pour garantir le bon fonctionnement, chaque bénévole adhère aux valeurs et aux statuts de l'Hydre.



Les pôles

Chaque pôle fonctionne de manière autonome, avec la confiance des adhérent·es de l'Hydre.

Les pôles s'occupent des nécessités quotidiennes et transmettent les décisions prises en leur sein lors de la réunion d'autogestion.

À chaque pôle correspond une ou plusieurs personnes référentes. Un passage de relais se fait entre sortant·e et arrivant·e. Chaque référent·e est garant·e de son pôle, sans avoir à sa charge l'ensemble de ce qui est attendu.

L'Hydre ne porte pas d'activités propres, mis à part ses propres fêtes d'anniversaire, ses AG et soirées de soutien.

La réunion d'autogestion

C'est là que se prennent la majorité des décisions qui concernent la vie de l'Hydre et que sont échangées toutes les informations. Elle a pour mission de traiter les besoins non gérés au sein des pôles. Des groupes de travail peuvent y être créés pour traiter de questions ponctuelles particulières (ex : mise à jour de la charte, organisation d'AG, rachat du lieu...).

Les réunions ont lieu environ tous les mois. Toutes les adhérent·es y sont convié·es et l'ordre du jour est enrichi au sein d'un framapad collaboratif. Un compte-rendu est rédigé à chaque réunion et est accessible à toutes.

Les décisions importantes sont affichées dans le local de l'Hydre et sur le site internet.

Déroulé de la réunion

On nomme en début de réunion 3 personnes pour gérer les tours de parole, le déroulé de l'ordre du jour et la prise de note. Les modes de décision privilégiés sont le consensus (tout le monde dit « oui »), et le consentement (personne n'a d'objection majeure).

Le collège solidaire

Le collège est composé d'au moins trois membres de l'association (actuellement quatre) qui assument collectivement la **responsabilité juridique** de Sorties de Secours.

Dans les [statuts](#), le collège a le pouvoir pour toute décision qui concerne l'Hydre.

Dans le fonctionnement, le collège délègue l'ensemble de son pouvoir décisionnaire à la réunion d'autogestion.

Les membres du collège tiennent « une veille », restent informé·es de ce qui se passe au sein du café, se rendent disponibles pour participer aux réunions, et à la vie de l'Hydre.

Pour entrer dans le collège, il faut être coopté·e par l'un·e de ses membres et la candidature validé·e par l'ensemble du collège. Ce verrouillage a pour but d'éviter tout « noyautage » (tentative d'entrisme) de l'association, Le but est d'éviter une prise de pouvoir indésirée, un changement de statuts ainsi que de garantir la pérennité des valeurs et du mode de fonctionnement autogestionnaire de l'Hydre.

A terme (discussions actuellement en cours) :

- le renouvellement du collège doit être fréquent
- Le collège est paritaire
- la réunion d'autogestion, ou l'AG, a droit de veto sur toute nouvelle candidature.
- Le collège rend compte de son mandat lors de l'AG

PROJET D'ACQUISITION

Brève présentation du contexte

Depuis la création de "L'Arrêt Public" (le précédent café asso) le local et trois appartements situés au dessus appartiennent à la SCI LA PAIX, au sein de laquelle se sont succédés divers propriétaires.

En septembre 2024, les deux associées restantes de la SCI La Paix nous annoncent qu'elles veulent vendre le bien correspondant au café associatif d'ici à mars 2025 afin de financer ailleurs un projet de logements groupés autour du handicap. Nous constituons un groupe de travail RACHAT au sein de l'association Sorties de secours.

Durant l'automne 2024 nous étudions diverses solutions :

- rejoindre le CLIP (on a connaissance du réseau par la campagne de La Dar)
- créer un fonds de dotation (modèle conseillé par le réseau des cafés associatifs)
- racheter directement avec l'association Sorties de Secours sans autre montage juridique
- racheter à plusieurs des parts de la SCI
- se constituer en SCI loi 1947 (SCI coopérative)
- monter une coopérative d'habitants en intégrant les logements des étages supérieurs
- contacter la Fondation Antidote
- contacter la SCIC Villages Vivants (nos voisins)
- contacter le réseau Oasis

Après mûres réflexions, nous prenons la décision de demander à rejoindre le CLIP dont les valeurs et le principe d'autogestion correspondent le mieux au fonctionnement de l'Hydre.

Parce que prendre cette décision en réunion d'autogestion nous semblait délicat, nous avons organisé une AG dès le mois de novembre afin de s'assurer que la plus large partie des adhérent-es soient partantes pour se lancer dans l'aventure. Le soutien a été unanime et très large.

<https://hydre.casa/retour-sur-l-ag-de-l-hydre-du-16-novembre-2024.html>

Nous lançons alors une campagne de collecte de dons et de prêts solidaires à taux zéro.

Campagne de collecte

https://hydre.casa/des-medias-parlent-du-rachat-de-l-hydre.html?var_mode=calcul

https://hydre.casa/on-rachete-l-hydre-ensemble.html?var_mode=calcul

Validé en AG, on a lancé la campagne de dons et prêts solidaires en décembre 2024.

La perspective d'adhésion au CLIP, en tout cas le principe d'inscrire juridiquement la propriété d'usage comme fonctionnement pour l'Hydre, a probablement très largement contribué au succès de la collecte.

En mai 2025 on avait réuni 28 181€ de dons, et 63 000€ de prêts solidaires auprès de 16 particuliers (entre 1 000 et 10 000 €)



Figure 1-campagne d'affichage

Plusieurs soirées de soutien sont organisées, ce qui nous permet également de rassembler quelques sous.



Figure 2 -flyers de deux soirées de soutien

Figure 3 - Flyers Collecte Recto

Oyé !
Crestoises
et Crestois !

Oyé !
Gens de la vallée
et des massifs alentours !

Ensemble on rachète l'Hydre !



... et on en fait un bien commun



Le lieu associatif qui ouvre ses portes à de multiples activités solidaires ou festives au 1 rue de la république à Crest a besoin de vous !

L'association "Sorties de Secours", notre collectif, est actuellement locataire d'une SCI mais les propriétaires ont besoin de vendre d'ici fin mars 2025. Elles nous proposent de racheter les locaux pour un montant raisonnable, alors on se lance dans l'aventure, celle d'acheter ensemble, vous et nous, et d'en profiter pour sortir les locaux du marché de l'immobilier. Pour ça, on projette d'intégrer le CLIP, un réseau de lieux collectifs qui fonctionne selon le principe de la 'propriété d'usage'. Le CLIP agit comme une association de veille avec droit de veto sur toute revente. Ce serait la garantie pour les usagèr-e-s de l'Hydre de voir ce lieu autogéré et ses multiples activités préservés pour longtemps.

Figure 4 Flyers collecte verso



60 000 € pour l'achat du local et 4 800 € de frais de notaire

Il nous faut donc rassembler 65 000 € ... et pour ça, on a besoin de vous.

Vous pouvez contribuer de plusieurs façons :

- En faisant un don sur notre page HelloAsso**
 - Toute contribution est la bienvenue, même petite,
 - et si vous êtes imposable, 66% du montant est déductible.
- En faisant un prêt à taux zéro** (ou presque zéro) ... remboursable selon un échéancier que nous définirons ensemble.
- En participant aux événements de soutien qui auront lieu tout au long de la collecte.**

Si vous préférez faire un virement, un chèque ou donner en espèces plutôt que d'utiliser HelloAsso, n'hésitez pas à passer nous voir à l'Hydre le samedi matin entre 10h et 12h .. ou à nous écrire sur rachat@hydre.casa

D'autres lieux solidaires ont réussi avant nous à s'extraire des griffes du grand capital, avec des montants bien plus élevés : la Maison d'Élisa à Vercheny, la DAR à Marseille, l'atelier FLUO à Grenoble (en cours) ...

On peut y arriver !

L'HYDRE c'est un lieu où toutes les activités sont gratuites ou à prix libre.

Ça fait du bien ça.. non ?

- Un lieu à disposition de collectifs culturels ou militants qui adhèrent à notre charte, rédigée collectivement.
- Un lieu de rencontre ouvert les jours de marché et lors d'événements auto-organisés (concerts, spectacles, cantines pop, ateliers, conférences...)
- Des activités régulières : chorales, cours de langue, yoga, système d'échange local...
- Un fonctionnement en autogestion avec des réunions d'organisation ouvertes à tous et toutes.

Tous les détails sur notre site ►► www.hydre.casa

L'HYDRE est ouverte à tout le monde. Faisons en sorte qu'elle le reste !

Où en est-on fin mars 2026 ? (état des lieux - attente de signature)

Les propriétaires de la SCI ayant revu leur projet, les délais étaient moins courts que prévus. Les propriétaires, pour diverses raisons, n'ont pas été très motrices de la vente.

La SCI La Paix conservant la propriété des trois petits logements dans les étages (entrée indépendante), il a fallu faire intervenir un géomètre-expert pour réaliser un État Descriptif de Division afin d'acter la création d'une copropriété.

Aujourd'hui les documents sont prêts. Le notaire est difficile à joindre... nous n'attendons plus que la date de signature du compromis. Ce qui devrait être fait d'ici le mois d'avril.

Une bonne nouvelle, la victoire récente d'une liste de gauche citoyenne à Crest nous dispense de mettre en place le bail emphytéotique qui nous semblait auparavant nécessaire pour nous protéger de la préemption au moment de la vente.

Montage actuel à 3 associations

Comme il était probable que nous signions le compromis de vente avant l'adhésion au CLIP, nous avons déjà créé notre association propriétaire : AIL NOIR.

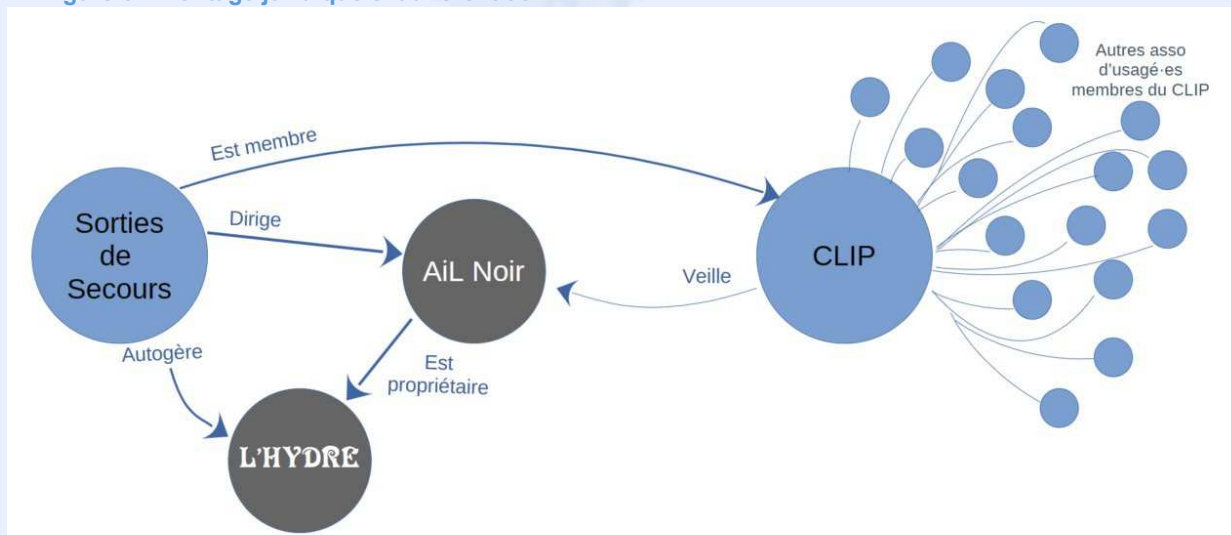
N'étant pas encore membres du CLIP, nous avons désigné un membre de veille provisoire : l'association AU TOUR DU CYCLE, qui s'occupe d'un local autogéré de réparation de vélos à Crest avec laquelle nous avons une relation de confiance.

L'association Au Tour du Cycle a un fonctionnement collégial, c'est notre voisine et elle a d'ailleurs contribué par un don au rachat du lieu. Si nous adhérons au CLIP, l'association Autour du Cycle laissera son rôle de membre de veille au CLIP.

En résumé :

- Sorties de Secours est l'association usagère de l'Hydre..
- Ail Noir en sera l'association propriétaire.

Figure 5 - montage juridique si adhérent du CLIP



BUDGETS

Vous trouverez dans les pages suivantes :

- Le Budget de Fonctionnement de Sorties de Secours SDS - usagère
- Le Budget de Fonctionnement d'AIL NOIR – propriétaire
- Le Plan de Financement du projet de Rachat du lieu

Quelques précisions :

Collecte dons et prêt

La collecte a été réalisée par l'association Sorties de Secours (SDS). L'association Ail Noir n'existait pas encore. C'est donc juridiquement SDS qui a contractualisé avec les prêteur-euses et qui leur est redevable.

Convention de trésorerie

AIL NOIR et SDS ont signé une convention de trésorerie :

- SDS prête l'argent à AIL NOIR pour acheter le local
- AIL NOIR rembourse SDS chaque année pendant 22 ans

Cette convention de trésorerie stipule également le recours à un compte partenaire pour indiquer les mouvements de trésorerie entre les deux associations. C'est bien SDS qui finance l'achat en prêtant l'argent à AIL NOIR.

Fonds Solidaire

La constitution d'un fonds solidaire n'a pas encore été discuté à l'Hydre, il est donc difficile de se prononcer maintenant. Pour le moment AIL NOIR a la capacité de collecter 90€ par an pour les 22 prochaines années.

Le plan de financement de l'achat du lieu laisse apparaître un excédent de trésorerie. SDS pourrait donc abonder au fonds solidaires, la dette restante d'AIL NOIR envers SDS en 2038 pourrait être affecté à des travaux et au fonds solidaire.

Le budget de fonctionnement de SDS étant basé sur les dernières années il semble cohérent mais reste prévisionnel. Aussi semble t'il prudent que SDS conserve cette trésorerie les 12 prochaines années, tant que les prêteuses n'ont pas été remboursées.

**BUDGET DE FONCTIONNEMENT – AIL NOIR**

En €uro constant 2026

Les dépenses et recettes de l'association ail noir sont comptables.

Les mouvements de trésorerie sont opérés par l'association Sortie de Secours. Les mouvement de trésorerie concernant AIL NOIR sont bien séparés comptablement dans un compte de partenaires.

Les provisions de l'association AIL NOIR seront bien comptabilisé. Cette trésorerie propre à AIL NOIR sera disponible sur un livret d'épargne distinct.

RECETTES et trésorerie

4 500 4 500 4 500 4 500 4 500 4 500 4 500 4 500 4 500 4 500 4 500 4 500 4 500

Poste	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
Loyer Sortie de Secours (usagère)	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500	4 500

DÉPENSES ET PROVISIONS

-1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500 -1 500

Poste	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038
Assurance copropriété AI497	-270	-270	-270	-270	-270	-270	-270	-270	-270	-270	-270	-270	-270
Frais copropriété AI497	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14	-14
Provision versée travaux copropriété AI497	-88	-88	-88	-88	-88	-88	-88	-88	-88	-88	-88	-88	-88
Taxe Foncière	-639	-639	-639	-639	-639	-639	-639	-639	-639	-639	-639	-639	-639
Provision frais et travaux AI496 non versée	-400	-400	-400	-400	-400	-400	-400	-400	-400	-400	-400	-400	-400
Provision Fonds de solidarité	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90	-90

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

3 000 3 000 3 000 3 000 3 000 3 000 3 000 3 000 3 000 3 000 3 000 3 000 3 000

PRÊT SORTIES DE SECOURS (SDS)

65 000

durée du prêt (en année)

22

La provision pour travaux de la copropriété AI497 (3 rue de la république) est versée à la copropriété qui la conserve sur son compte bancaire

Le prêt accordé par SDS est remboursé chaque année grâce à l'autofinancement. Le prêt sera soldé dans 22 ans



PLAN DE FINANCEMENT ACHAT HYDRE – Sorties de Secours SDS -> AIL NOIR

La trésorerie indiquée ici est celle dédiée au rachat du lieu.

La trésorerie en question est sur les livrets d'épargne de l'association Sortie de Secours, ce qui permet de ne pas la confondre avec la trésorerie de fonctionnement de SDS.

C'est bien l'association SDS qui finance l'achat en collectant, et en prêtant les moyens à AIL NOIR.

	2025	Achat Avril 2026	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2028 2038
trésorerie ACHAT début		94 319	29 319	29 569	29 819	24 069	21 319	5 569	6 819	7 469	8 019	9 569	1 319	4 319	
Entrées	94 319	0	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	
Dons	31 319														
Prêts solidaires	63 000														
Remboursement AIL Noir			3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	29 000
Sorties	0	-65 000	-2 750	-2 750	-8 750	-5 750	-18 750	-1 750	-2 350	-2 450	-1 450	-11 250	0	-5 000	
Prêt à AIL NOIR		-65 000													
Remboursement Prêts solidaires			-2 750	-2 750	-8 750	-5 750	-18 750	-1 750	-2 350	-2 450	-1 450	-11 250	0	-5 000	
trésorerie fin	94 319	29 319	29 569	29 819	24 069	21 319	5 569	6 819	7 469	8 019	9 569	1 319	4 319	2 319	

PRÊT SOLIDAIRE	Date versement	verif	Mai 2025	septbre 2026	setpbre 2027	septbre 2028	septbre 2029	septbre 2030	septbre 2031	septbre 2032	septbre 2033	septbre 2034	septbre 2035	septbre 2036	septbre 2037
Prêt 1	04/06/25	0,	7 500	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750	-750		
Prêt 2	22/04/25	0,	1 000			-1 000									
Prêt 3	10/03/25	0,	1 000										-1 000		
Prêt 4	11/02/25	0,	5 000			-5 000									
Prêt 5	18/02/25	0,	5 000					-5 000							
Prêt 6	18/04/25	0,	10 000	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000							
Prêt 7	03/03/25	0,	5 000				-1 000	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000				
Prêt 8	10/05/25	0,	4 000										-4 000		
Prêt 9	08/04/25	0,	2 000				-2 000								
Prêt 10	06/05/25	0,	1 000												-1 000
Prêt 11	22/04/25	0,	5 000					-5 000							
Prêt 12	28/02/25	0,	500										-500		
Prêt 13	26/05/25	0,	5 000					-5 000							
Prêt 14	27/03/25	0,	2 000							-600	-700	-700			
Prêt 15	14/05/25	0,	5 000										-5 000		
Prêt 16	23/05/25	0,	4 000												-4 000

ADHÉSION AU CLIP

Pourquoi nous souhaitons adhérer au CLIP

Le groupe de travail RACHAT a pu dresser un bel inventaire des solutions possibles. Le CLIP nous paraît correspondre le mieux au fonctionnement autogestionnaire de l'Hydre.

Le montage juridique du CLIP nous semble être le meilleur moyen pour sortir l'Hydre de l'immobilier spéculatif et de se débarrasser du lien de propriété entre le lieu et des personnes physiques ; donc d'entrer dans l'ère de la propriété d'usage.

Une décision réfléchie

Après deux participations aux AG 2025 du Clip (celle d'hiver à Rennes, celle d'été chez Les Agités du Local), nous avons pris conscience de l'implication que demande le Clip, mieux compris l'entraide nécessaire entre les lieux et la notion (évolutive) de propriété d'usage. Nous n'avons peut-être pas pris la mesure de l'investissement que cela demande.

Durant l'automne 2025, nous avons donc pris le temps de réinterroger notre volonté collective d'adhérer au Clip : la décision d'adhérer au Clip a été confirmée.

Nous sommes convaincu·es que partager le fonctionnement du Clip ne peut qu'enrichir le fonctionnement de l'Hydre et renforcer notre pratique quotidienne de l'autogestion.

Le nouveau Pôle Propriété d'usage doit organiser les missions suivantes :

- Participation aux deux AG annuelles du réseau
- Délibérer sur les propositions d'AG du CLIP en amont et en faire le résumé en réunion d'autogestion.
- Participer aux différents groupes de travail du CLIP
- nommer un·e référent·e Hydre chargé·e de représenter le Clip auprès d'un autre lieu
- accompagner d'autres lieux qui voudraient rejoindre le Clip
- Communiquer et animer des événements autour de la notion de propriété d'usage
- proposer des personnes pour prendre des mandats au sein du CLIP (présidence, secrétariat, etc..)
- Envisager l'organisation de l'AG du Clip à Crest (une fois tous les ≈10 ans)

Nous avons commencé à modifier nos documents internes dans cette perspective ; à consulter ici : https://hydre.casa/reunion-autogestion-hydre.html?var_mode=calcul

Reflexion sur l'anticipation des conflits dans le groupe

Bien que notre charte indique l'intention de gérer convenablement les conflits ou les questions de violences systémiques, nous n'avons pas à proprement parlé de groupe de tracas ou de pôle dédié au sujet. Nous n'avons pas non plus de "méthodes" ou "procédures" formalisées.

Dernier cas en date

Le dernier cas de conflit en date concernait des désaccords sur les postures de pouvoir. Vu le manque de formalisme évoqué plus haut, ce conflit a donc mit quelques temps à se résoudre. Il a fallu d'abord passer par diverses discussions interpersonnelles.

Nous avons organisé une réunion spéciale sur les dynamiques de pouvoir au sein de notre collectif, en nous appuyant sur le tableau-outil "[Les chef.fe.s, comment s'en débarrasser?](#)".

Nous avons pu ainsi réfléchir collectivement aux dynamiques en place dans notre lieu et aux adaptations à mettre en oeuvre pour s'assurer de l'équilibre entre les places de chacun·e.

Cet outil permet aussi à chacun·e de réfléchir individuellement sur la place qu'iel prend dans le groupe et comment s'auto-réguler si nécessaire.

Suite à cette réunion, nous avons renforcé notre processus pour conduire les réunions d'autogestion, notre principal organe décisionnaire, en actant des rôles de "régulation du temps de parole" et le passage par un tour de parole avant les prises de décisions afin que chacun·e ait un espace pour s'exprimer.

Nous avons également acté que toute décision majeure sur les enjeux liés à la propriété d'usage de l'Hydre se ferait lors d'une réunion élargie comprenant les adhérent·e·s, les donateurices et les preteureuses et ce, afin de s'assurer de la légitimité des décisions prise et prévenir un conflit.

Éloignement d'un membre ?

Notre chance et notre faiblesse est que, n'étant pas un lieu d'habitation ou de travail, l'éloignement d'un membre n'a qu'un impact limité pour la personne et pour le projet.

C'est malheureusement une solution de facilité qui n'impose pas de traiter le sujet.

Les deux fois où cela est arrivé, sur des questions de misogynie notamment, il y a eu heureusement des tentatives d'explications avant d'en arriver à l'exclusion.

Concernant les VSS, à l'Hydre, les murs parlent.

Diverses panneaux et affichages rappellent que les comportements VSS ne sont pas tolérés à l'Hydre, un affichage dans les toilettes incite à aller parler aux personnes tenant le bar si on se sent victime de violence pendant une soirée.

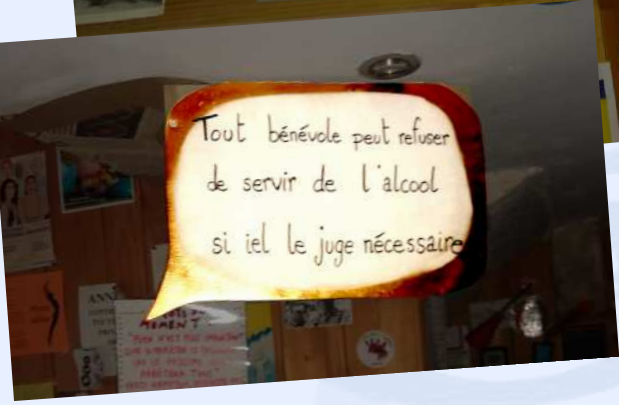
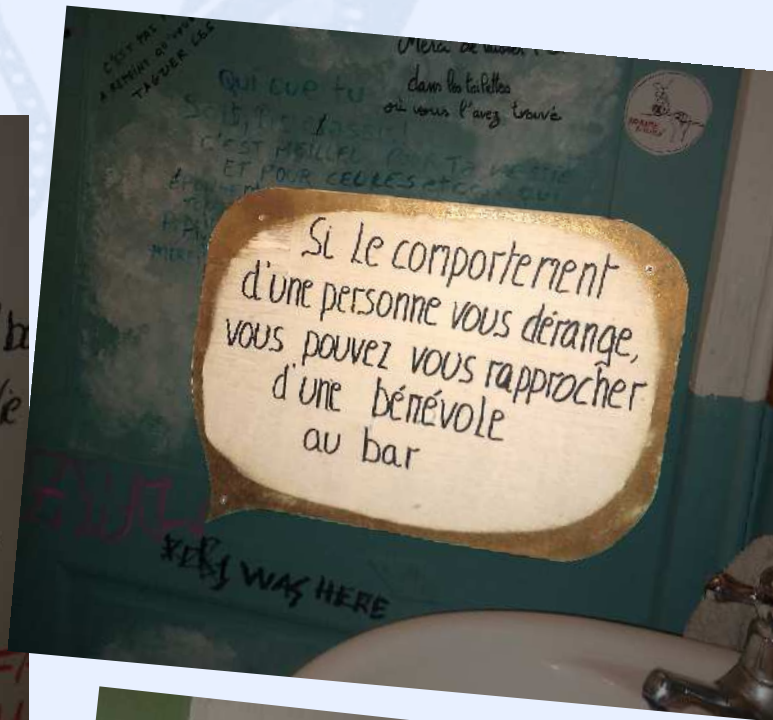


Figure 6 affichage dans la salle du bar

Figure 7 Affichage au niveau des toilettes



L'HYDRE EST UN ESPACE DE VIE COLLECTIVE OUVERT À TOUSTES

NOUS SOUHAITONS QUE TUT Y SENTES...

RESPECTÉ en sécurité

LIBRE D'ÊTRE QUI TU VEUX

LÉGITIME BONNE SPIRITÉ, BON MARCHÉ, BELLES RENCONTRES

RAISON d'ÊTRE de L'HYDRE

les VALEURS de L'HYDRE

The only cool bar
Bordez colle

LE CONSENTEMENT C'EST

- 1. Enthousiaste**
- 2. Libre et éclairé**
- 3. Spécifique**
- 4. Réversible**
- 5. Informé**

Comment aller plus loin ?

Seon, notre accompagnant de Bazzariere, nous ayant incité à aborder le sujet des conflits dans ce présent document, nous l'avons (ré)aborder en réunion d'autogestion.

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS ÉNONCÉES LORS DE LA RÉUNION D'AUTOGESTION DU 21/03/2026

- **Mettre en place des OREILLES.**
proposition de nommer pour des mandats de 6 mois, deux personnes identifiées pour recueillir la parole de membres n'étant pas en mesure d'exprimer "publiquement" un cas conflictuel concret.
- Solliciter les membres de l'Hydre formés à ces sujets (il y en a) pour être **personnes ressources** que, soit les oreilles, soit la réunion d'autogestion, soit le collègue peuvent solliciter pour avoir de l'aide à l'expression et la résolution de conflit.
Evocation d'un partenariat avec le dispensaire de soins naturels de Crest qui deviendrait une des personnes ressources.
- Participer aux groupes VSS et médiation du CLIP pour s'inspirer des pratiques ailleurs et faire part de notre expérience